



PROJET PEDAGOGIQUE

DE L'ALSH

« Service jeunesse de

VALLEIRY »



Finalité

La commune de VALLEIRY, soucieuse de la qualité de ses services périscolaires, a entrepris une demande d'agrément de ses accueils extra-scolaire, auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), dans le cadre législatif d'un ALSH.

Le projet éducatif, fait partie intégrante du PEDT qui définit certaines valeurs comme l'autonomie, la citoyenneté et la laïcité. Le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) définit le sens commun de l'action éducative et sociale du territoire, les valeurs, les objectifs et les actions à conduire pour les prochaines années. Il est le fruit de la réflexion engagée avec les acteurs du territoire, les élus et les usagers.

Le projet politique des élus de VALLEIRY, s'inscrit dans une démarche volontaire de prise en charge de la jeunesse. Cela se traduit concrètement par la mise en place d'un programme d'animation, durant les petites et les grandes vacances pour les enfants de 6 à 10 ans.

Le projet Pédagogique définit le fonctionnement et les objectifs pédagogiques de l'accueil collectif de mineurs du service jeunesse de Valleiry.

Présentation

Nom : Service Jeunesse de Valleiry

Adresse : 85 rue de la gare
74520 VALLEIRY

Téléphone fixe : 04.85.98.90.90

Téléphone portable : 06.37.11.33.60

Cet accueil est enregistré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale Jeunesse et Sport sous le numéro organisateur n° 0740547CL000123-23-J01

Descriptif des locaux

Les enfants sont accueillis dans les locaux du périscolaire primaire du haut de l'école de Valleiry :



Modalités d'accueil

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'accueil périscolaire Primaires du haut, les locaux du périscolaire du bas sont également à notre disposition.

Il n'y a pas de salle de restauration, les enfants mangent donc, les repas que les parents fournissent, dehors, sur les tables lorsque le temps le permet et à l'intérieur lors de mauvais temps. Les parents peuvent fournir des repas équilibrés et variés, ce qui permet de diversifier l'alimentation des enfants. Grâce aux micro-ondes présents sur place, les repas peuvent être chauffés.

Le service jeunesse est ouvert lors de la deuxième semaine des petites vacances scolaires, les deux premières semaines du mois de juillet et les deux dernières semaines du mois d'août, il n'y a pas d'accueil lors des vacances de Noël.

Nous avons un large stock de matériel, de nombreux équipements sont également à notre disposition : 2 mini-bus, du matériel de cirque, des tables de ping-pong, un baby-foot, des cibles et des arcs, des trottinettes et des rollers.

Le public

L'ALSH de Valleiry est accessible à tous les enfants de Valleiry et des alentours, mais la grande majorité des enfants accueillis vient de Valleiry, Vulbens, Chevrier, Dingy-en-Vuache.

Durant les vacances, maximum 24 enfants âgés de 6 à 10 ans sont accueillis. Ce sont des enfants qui ont l'habitude de fréquenter l'ALSH et viennent de divers milieux sociaux. L'accueil des enfants défavorisés est rendu possible grâce aux

tarifs votés en Conseil Municipal qui ont été étudiés avec les différents niveaux sociaux présents à Valleiry.

Les enfants ne sont pas séparés par tranches d'âges, ceci favorise l'entraide, la mixité et le lien social.

—→ [L'accueil des enfants en situation de handicap](#) :

L'accueil des enfants en situation de handicap lourd ou léger est établi grâce à la collaboration des parents ainsi que de la MDPH.

Rappel loi n° 2005-105 (sources : site MDPH77)

« La loi n° 2005-105 du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées apporte des évolutions fondamentales pour répondre aux attentes et aux besoins des personnes handicapées. »

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Quoi qu'il en soit, un projet sera envisagé selon l'accompagnement et les contraintes du handicap (activités spécifiques, animateur(trice) supplémentaire, modification des espaces d'accueil...)

Moyens financiers

Une grille tarifaire est établie par décision du conseil, qui reprend les tarifs en tenant compte du Quotient Familial de la CAF.

La mairie alloue un budget pour toutes les activités proposées aux enfants, le personnel d'animation, le carburant, la nourriture, qui peut être achetée en plus si cela s'avère nécessaire (ex : des glaces, un goûter, des boissons etc...).

Le budget est voté en conseil chaque année et est revalorisé en fonction des dépenses effectuées l'année précédente.

NOS VALEURS

ET SI ON VIVAIT ENSEMBLE ?

Impliquer et permettre aux participants de prendre des décisions concernant le fonctionnement et les règles du vivre ensemble
Accompagner à la socialisation en encourageant les interactions avec les autres et lutter contre les discriminations
Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe

DEVENIR AUTONOME

Permettre à chacun de s'épanouir et de tendre vers l'autonomie
S'approprier le « je suis capable de faire seul »
Découvrir, tester, expérimenter afin d'arriver à faire seul
Pouvoir exprimer ses choix, ses envies...

Et sur le terrain...

Jeux de coopération
Sensibilisation à l'autre
Espaces personnels pour se poser
Relation de confiance avec l'équipe et les autres
Bienveillance et valorisation de l'enfant dans le groupe
Pas de séparation pour encourager le lien social
Expression libre

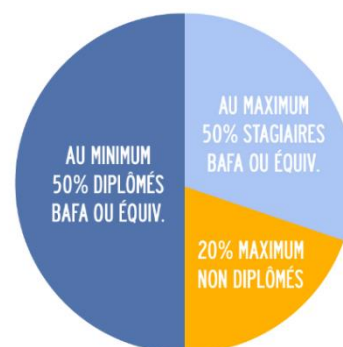
Accès aux divers espaces en libre-service
Partage de connaissance et de savoir-faire de l'enfant
Gestion de son repas du début à la fin
Prise d'initiatives
Accompagnement de l'enfant pour qu'ensuite il sache faire seul
Préparer et ranger la ou les activités

L'équipe

Nous sommes 5 personnes à constituer l'équipe d'animation, 1 directeur titulaire du BAFD qui s'occupe de la gestion de l'équipe, de l'aspect financier, des commandes, de la sécurité, de la formation des stagiaires, de l'aspect pédagogique.

4 animatrices (2 animatrices interviennent lors des deuxièmes semaines des petites vacances, lors des semaines d'été, 3 animatrices interviennent la première semaine de juillet et la dernière d'août, 2 animatrices interviennent la deuxième semaine de juillet et l'avant dernière semaine d'août).

Voici la répartition du recrutement selon la législation :



Les stagiaires sont évalués tout au long de leur intervention auprès des enfants grâce au bilan journalier ainsi que le bilan individuel en milieu de stage grâce à une grille mise en place par le directeur.

Pour proposer un accueil de qualité il nous paraît indispensable de pouvoir travailler dans les meilleures conditions. Le rôle du directeur sera donc en priorité de faciliter et valoriser le travail de chacun.

Les temps d'échanges sont primordiaux pour garder un esprit d'équipe et une bonne cohésion.

Afin d'accompagner l'équipe, voici les différents éléments mis en place :

- Les réunions : en milieu de semaine, une réunion sera organisée afin de faire le bilan sur le début de semaine, sur notre organisation et le fonctionnement, si besoin ou en cas de conflits, d'autres réunions pourront être mises en place.
- Les temps de pauses : chaque animateur pourra prendre une pause d'environ $\frac{1}{2}$ heure chaque jour. Les animateurs font « un tournus » en accord entre eux, cela permet le respect de l'autre.
- Le tabac : les animateurs ne doivent pas fumer devant les enfants, s'ils fument, ce sera pendant leur temps de pause qui se déroule loin des enfants.

Fonctionnement

- Une arrivée et un départ à heures fixes
- Le choix des activités (hors sorties)
- Des espaces en libre accès

La sécurité

Des trousse de secours complètes sont disponibles dans les salles d'activité.

Les animateurs emportent avec eux ces trousse dès qu'ils partent en sortie, hors du centre.

Le bâtiment dispose de plusieurs issues de secours visibles sur le plan en annexe, les appels d'urgence sont également inscrits sur ce plan.

Un registre d'infirmerie est tenu sur l'accueil. Aucun médicament n'est administré, hors médicaments fournis par la famille, dans la boîte d'origine et sur présentation d'une ordonnance. Ils sont conservés dans un contenant, séparément de la pharmacie du séjour.

Les déplacements

- A pied

Les animateurs veillent à ce que le groupe marche sur le trottoir ou près des bords de la chaussée, par deux, calmement et sans bousculades. Il doit marcher à droite de la route dans le sens de la marche, si le déplacement à droite n'est pas possible, il se fait à gauche en file indienne. De nuit, ou le jour où la visibilité est insuffisante, le groupe doit être visible grâce à un feu blanc ou jaune à l'avant et un feu rouge à l'arrière du groupe (Article R412-42).

Lorsque les enfants doivent traverser les passages pour piétons, un animateur se met de chaque côté du passage piéton afin de stopper les véhicules et de faciliter ainsi la traversée des enfants.

- En mini bus

Les véhicules conçus pour le transport de 9 personnes (chauffeur compris) et couramment appelés « minibus » ne constituent pas réglementairement un véhicule de transport en commun de personnes. Les règles applicables aux voitures particulières s'appliquent (Article R412-3 Légifrance).

Proposition d'une journée type

A 9h

Arrivée des enfants dans la structure.

Plusieurs espaces disponibles en libre accès : bibliothèque / ludothèque / dessin...

De 9h30 à 11h45

Temps d'activité. Peut-être que certains enfants voudront aider à préparer un jeu, ranger les activités ...)

De 11h45 à 12h

Rangement des activités, lavage de mains, aide pour les pique-niques etc...

De 12h à 13h environ

On mange !!! Et on débarrasse....

De 13h à 13h30

C'est le temps de se poser, tranquille, au calme.... Bibliothèque, relaxation, conte, jeux calmes....

De 13h30 à 15h30

Temps d'activité. Peut-être que certains enfants voudront aider à préparer un jeu, ranger les activités...)

A 15h45

C'est le goûter, les enfants ont celui préparé par les parents ou ils l'auront confectionné avec les animateurs(trices).

A 16h ou 16h30 (selon planning)

C'est le départ de la structure...

Pendant les temps d'activité, les enfants se verront proposer des activités manuelles en rapport avec leur environnement, des activités sportives et des jeux de nature.

Le matin les enfants sont accueillis à 9h. Les animateurs accompagnent les enfants avec des activités calmes comme du dessin, raconter des histoires, jeux de société...

Les repas sont pris en commun à 12h. Les enfants sont acteurs du moment de repas et récupèrent leur pique-nique, s'installent à leur place, mangent dans le calme et respectent leurs camarades, jettent leurs déchets dans les bacs de recyclage. Les animateurs sont présents aux côtés des enfants et permettent l'échange entre enfants mais aussi l'échange entre animateur et enfant.

Les goûters sont pris aux alentours de 15h45. Les enfants ont leurs propres goûters. Les animateurs sont présents aux côtés des enfants et permettent l'échange entre eux mais aussi l'échange entre animateur et enfant. C'est également un moment de convivialité.

Temps libres, jeux calmes, temps calmes permettent à l'enfant de décider ce qu'il veut faire. Grâce à ces différents moments, l'enfant se socialise, apprend à communiquer et peut se « poser » tout simplement. L'équipe incite les enfants à respecter le matériel mis à disposition, à en prendre soin mais aussi veille à son rangement.

La communication

Elle permet la « Promotion » du séjour, c'est-à-dire qu'elle va être le moyen de faire connaître notre programme.

La communication s'effectue grâce à différents partenaires :

- la mairie
- les réseaux sociaux
- la bibliothèque
- les écoles
- les enfants
- les familles

Pour communiquer de manière efficace, différents moyens sont employés :

- Le numérique (mails, blogs, sites, sms etc...)
- Le papier (plaquettes infos, presse)

Evaluation

Pour permettre une évaluation des actions menées dans le cadre de l'accueil collectif de mineurs, un bilan est mené quotidiennement avec l'équipe d'animation pour évaluer la vie en groupe et pendant les différents temps d'activités.

L'évaluation est quotidienne et sur tous les temps :

- Retenir les prénoms des autres
- Ecoute de l'opinion de chacun
- Arriver à s'exprimer, proposer, participer aux activités
- Participation au rangement des diverses activités
- Autonomie lors de la prise des repas
- Avec les retours positifs ou négatifs qui sont fait par les parents,
- Entre les animateurs et l'équipe de direction si les informations ont bien circulé
- Si les objectifs pédagogiques sont atteints

Un bilan de mi-parcours est mis en place par l'équipe de direction. Chaque animateur est reçu individuellement.

ANNEXE

PLAN D'EVACUATION



LOCAUX PERISCOLAIRE & CLASSE 74520 VALLEIRY

INCENDIE

- Appuyez sur le bouton d'alarme le plus proche et prévenez votre responsable.
- Veuillez appeler les services de secours en composant le :
 - 112** en précisant le lieu exact du sinistre.
 - 18** en précisant le lieu exact du sinistre.
- Attequez le feu avec l'extincteur le plus approprié.

EVACUATION

- A l'audition du signal d'évacuation, ou sur ordre d'un responsable
- suivez les indications du guide d'évacuation ou des services de secours.
- Ne pas utiliser les ascenseurs.
- Dirigez-vous vers l'issue d'évacuation. Ne revenez pas en arrière.

POINT DE RASSEMBLEMENT

ACCIDENT OU MALAISE

Veuillez appeler les services de secours en composant le :

- 112**
- 15**

 en précisant le lieu exact de l'accident.

PREVENTION

- En cas de fumées, baissez-vous. L'air frais est près du sol.
- En cas d'incendie, veuillez à fermer les portes et fenêtres derrière vous, pour limiter la propagation des flammes.

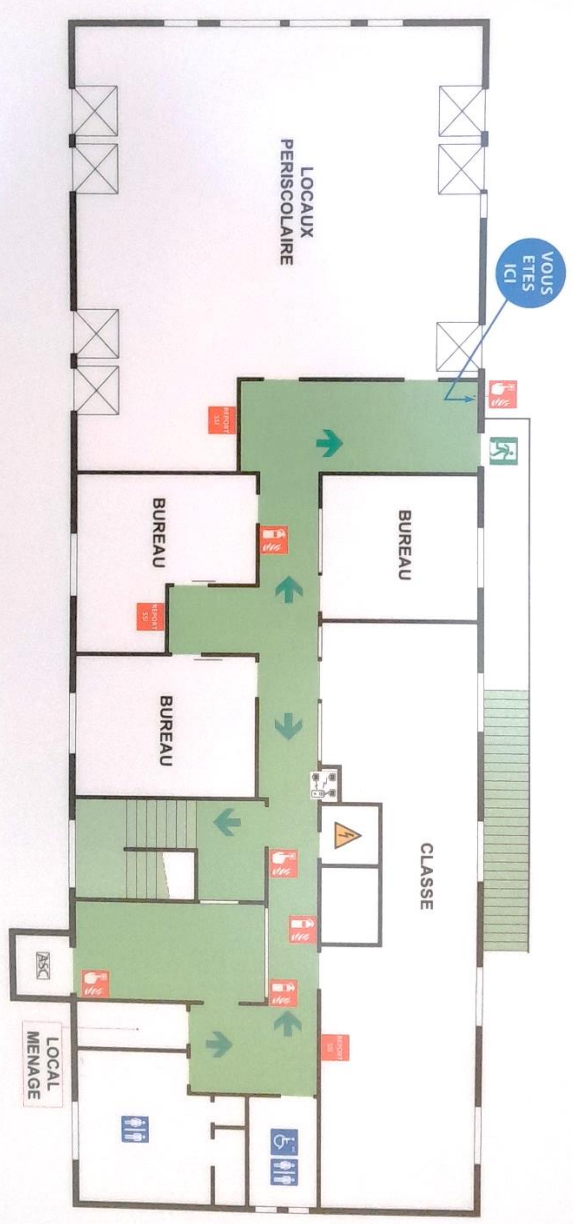
CONCENTRÉS SUR PAIN

MAT-SEC

ACCIDENTS - INCENDIES

Mat-sec s'installe et s'entretient en 10 minutes seulement.

Centre de service : 02 99 99 99 99



LEGENDE

	Déclencheur Manuel d'Alarme Incendie		Ascenseur
	Extincteur Portatif		Sanitaires Handicapés
	Report Système de Sécurité Incendie		Sanitaires HF
	Local Electrique / Transfo / TGBT		Evacuation Sortie Finale
	Serveur Informatique		Evacuation Vers Sortie Finale

NIVEAU 1